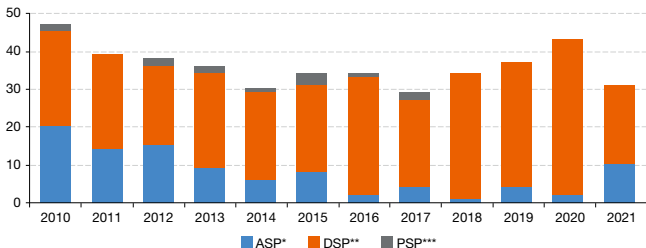


# Toxines algales

## ZONES MARINES CONCERNÉES PAR DES ÉPISODES DE PHYCOTOXICITÉ DANS LES COQUILLAGES SUR LE LITTORAL MÉTROPOLITAIN DE 2010 À 2021

En nombre de zones marines

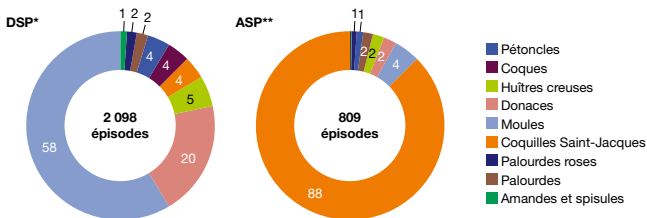


\* Toxines amnésiantes, \*\* Toxines diarrhéiques, \*\*\* Toxines paralysantes.

Note de lecture : si, pour une année donnée, une même zone est touchée par 2 ou 3 types de toxines, elle est reportée dans chacun des épisodes de phycotoxicité qui la concerne. Cela augmente d'autant le nombre de zones marines touchées par an. Au total, 103 zones sont suivies chaque année sur la période.

## PART DES DIFFÉRENTS TYPES DE COQUILLAGES CONCERNÉS PAR DES ÉPISODES DE PHYCOTOXICITÉ PAR DSP\* ET ASP\*\* DE 2010 À 2021

En %



\* Toxines diarrhéiques, \*\* Toxines amnésiantes.

Source : Ifremer, Quadrige, réseau de surveillance des phycotoxines dans les organismes marins (Rephytox), extraction des données en janvier 2023. Traitements : SDES, 2023

Certaines espèces de phytoplancton produisent des toxines algales, appelées phycotoxines. La contamination des produits de la mer par ces substances peut constituer un risque pour la santé humaine (en cas d'ingestion) et avoir des répercussions économiques (pertes financières pour les conchyliculteurs et les pêcheurs pendant les périodes d'interdiction de consommation des produits concernés) et environnementales (mortalité parfois massive d'animaux marins).

Trois familles de phycotoxines font l'objet d'une surveillance obligatoire dans le cadre de la législation européenne : les toxines lipophiles, incluant les diarrhéiques (DSP), les toxines paralysantes (PSP) et les toxines amnésiantes (ASP). Le réseau Rephytox assure la surveillance de ces phycotoxines dans les coquillages (moules, huîtres, coquilles Saint-Jacques, palourdes, coques, etc.) exploités à des fins professionnelles dans leur milieu naturel ou dans les zones de pêche professionnelle.

Sur le littoral métropolitain, 308 lieux de prélèvements répartis sur 103 zones marines font l'objet d'une évaluation de la toxicité par les phycotoxines sur les coquillages chaque année.

Les épisodes de contamination par les toxines diarrhéiques, essentiellement associées au développement d'espèces de phytoplancton du genre *Dinophysis*, constituent la majorité des contaminations observées. De 2010 à 2021, 54 zones marines ont été touchées par au moins un épisode de toxicité DSP dont 6 zones touchées tous les ans (toutes localisées sur la façade Atlantique).

Sur la même période, 35 zones marines ont été touchées par au moins un épisode de contamination par les toxines ASP, associées au développement d'espèces phytoplanctoniques du genre *Pseudo-nitzschia*. Les zones concernées, localisées principalement en Atlantique et en Manche, sont essentiellement des zones d'exploitation des gisements de coquilles Saint-Jacques.

Les épisodes de contamination par les toxines PSP, liés majoritairement au développement des espèces du genre *Alexandrium*, sont rares. Depuis 2018, aucune contamination au-dessus du seuil réglementaire n'a été observée sur l'ensemble du littoral. Toutefois, leur dangerosité élevée fait que ces toxines demeurent sous haute surveillance.